

Image not found or type unknown



Adoption refus et insulte par les assistances sociales

Par **riquart**, le **11/10/2011 à 17:53**

Bonjour, nous avons eu un refus définitif mais les assistances sociales nous ont insulté qu'elle recours avons nous? nous avons commencé en 2005 sans avoir changé de maison.

Par **mimi493**, le **11/10/2011 à 19:15**

Si vous avez des témoins concernant les insultes, vous pouvez porter plainte. Voyez un avocat pour contester le refus d'agrément